

Témoignage de Rodolphe (email du 31/10/2019) *

Soutien et Droit de réponse aux médias concernés et à la manière de...

J'ACCUSE

Ancien médecin spécialiste, aidant - principal de mon épouse souffrant depuis 12 ans de la maladie de Parkinson, je nous autorise, aux deux points de vue, médical et personnel, d'exprimer publiquement par cette lettre ouverte aux gestionnaires administratifs - médecins, pharmacologues, décideurs politiques et commerciaux dans le marché du médicament - notre plaidoyer, notre revendication pour l'AMM (autorisation de mise sur le marché) de ce patch aux 2 hormones, 6-méthoxy-harmalan et Valentonine, conçu par Jean-Bernard Fourtillan, Professeur de Pharmacologie à la Faculté e.r, intégrant du sang de l'homme donc naturelles, biologiques, issues dans le cerveau au niveau des glandes pinéales, dont il a découvert et décrit les propriétés d'application thérapeutiques.

Elles ont fait l'objet de communications dans les milieux scientifiques, dès 1994.

Pour nous comprendre, l'Administration et nous, n'y aurait-il, voire même pour certains d'entre eux touchés par l'affection, de sensibilité intellectuelle ouverte, vierge de pétition de principe, mobilisatrice pour venir s'enrichir des données scientifiques objectives nouvelles, auprès des professionnels de santé qui, au contact de ces malades, de leur famille, de leurs proches, chaque jour, renforcent leur conviction positive.

Les malades et ces témoins, expriment déjà quotidiennement leur soutien sur une liste en ligne (<https://www.valentonine.fr/fr-fr/temoignages.html>), y expriment

leur vécu, leur constat : l'amélioration apportée par ces patchs aux 2 hormones en remontant comme dans le chapitre des glandes endocrines, l'on fait avec les taux hormonaux abaissés des hormones incriminées, thyroïde, pancréas, glandes sexuelles.

Mais voyez la différence de traitement administratif, s'agissant du cannabis, les médias étant « pour », l'AMM passera « comme une lettre... » (nb. : pour ma part, dans la limite des indications médicales, je souscris) ce qui, en passant, sera tout bénéfique pour l'Etat, le marché, pseudo-clandestin, n'étant pas près de dépérir, cela le dégonflera un peu.

Où se situe donc le problème ? A l'évidence, il n'est pas, au fond, totalement administratif compte tenu des garanties présentées par le Professeur Fourtillan, l'importance de ses travaux, les témoignages recueillis, de sa mission pédagogique assumée pendant des décennies à la Faculté de Pharmacie. Pour faire court, disons que, à n'en pas douter, s'agissant d'un produit atoxique naturel il risquerait de casser le marché...mondial !

Mais revenons au concret, sur le terrain, à la pratique de certains de nos estimés confrères pour découvrir ce labyrinthe AMM, à deux voies, l'une rapide, l'autre, désespérément longue. En son temps il était des praticiens dont les ordonnances s'avéraient, pourtant, d'allure peu orthodoxe, « originales », manifestement non sorties de modèles enseignés à la Faculté. Problème d'AMM ? Néant. Le cas, par exemple, de ce praticien d'Alsace qui prescrivait déjà à ses débuts d'exercice, des bonbons sur ordonnance de « La Pie qui chante »...avec honoraires ! AMM sollicitée, non, mais pas de remboursement ; ordonnance à chercher en pharmacie (pour faire sérieux ?). Concernés, certains de ses malades présentant parfois des

petits signes cliniques suffisamment évocateurs pour lui. De déferlante médiatique, de micros, caméras, témoins, devant sa Consultation, d'uniformes rouges des pompiers, bleus de la Police municipale, de blouses blanches de Services type Charenton avec camisole de force sur le bras : Néant ! Le Conseil de l'Ordre des Médecins ? Muet, pas de convocation, d'enquête, pas de radiation, ni même, de blâme.

Rapporté à la situation de notre Professeur de Pharmacologie, force est de constater, la violence de certains médias, curieusement soudaine, assassine à l'intention évidente de nuire, de détruire le concept d'allègement des méfaits de la maladie de Parkinson.

Pour l'homéopathie, controversée depuis des décennies y a-t-il jamais eu pareille campagne, baveuse de fiel ? Mais, pour en revenir à la démonstration avec les fameux bonbons de la « La Pie qui chante », ne souriez pas, vous le verrez, c'est quand même du sérieux ! En effet le prescripteur de cette surprenante « ordonnance » n'était autre que le Professeur Pinget, Chef du Service de Diabétologie des Hôpitaux de Strasbourg ! Si, pour le profane, la prescription était d'un abord provoquant, pour le diabétologue, d'emblée elle s'imposait médicalement afin d'éviter, chez un diabétique sous insuline en hypoglycémie menaçante (aigüe), le coma, des lésions cérébrales. Donc, dès l'apparition de petits signes avant-coureurs, fallait-il prendre ces bonbons, au bout des doigts dans la poche, plus riches en glucose...

Et cet excellent chirurgien de l'Est, désinfectant les plaies post-opératoires de ses patients avec du miel de thym ?...

Ces médias aux papiers sales ne venaient pas accourir pour faire interdire ce qui n'était pas davantage, un scandale.

Mais expliquez-moi, pour le Professeur Fourtillan, pourquoi d'emblée, ce sauvage déluge, ce tsunami médiatique, surprenant, non ? Les sbires de l'industrie ? Le bureau de certaines rédactions ? Le décor, le personnage sont plantés, voilà notre David face aux géants masqués de l'industrie dont le marché se situe, quel hasard, dans les champs à l'échelle mondiale, des maladies neuro-végétatives, leur propriété à la Monsanto, terres productrices aux moissons continues, ne connaissant ni les nuits ni les saisons, produisant dépendance, aucune guérison. Industries qui réalisent, tenez-vous bien, un chiffre d'affaires s'élevant à des milliards et des milliards de dollars. L'or coule à flot des hauts fourneaux pour former des montagnes de lingots.

Ce n'est pas « un petit pharmacien de province » qui ... activation des réseaux, présence « opportune » d'un provocateur...Sulfureux contexte. A y regarder de plus près, il y a une gêne éthique dans ce brouillard soporifique insufflé dans les esprits à propos de ce dossier, chez Madame, notre Ministre de la santé – avec tout le respect qu'on lui doit, à elle et, particulièrement, à sa famille martyrisée - ne s'est-elle laissée toucher par l'emballement médiatique contagieux quand une simple étude impartiale, attentive à la source scientifique des travaux de 1994 et suivantes, démontrent que ce patch améliore, à dose adaptée, les malades du Parkinson.

La décision d'AMM ne devrait-elle aussi, tout d'abord, objectivement, reposer sur l'étude du CV (2 pages jointes, étourdissantes de sciences) de ce savant. Pour notre sécurité encore, cet enseignant-chercheur, n'a-t-il pas été le formateur de plusieurs

générations de pharmaciens à la Faculté ? Si, maintenant, on réalise mentalement, un copier-coller avec l'indication de ces bonbons versus patchs, c'est kif-kif tout comme avec la poudre de perlimpinpin, sans effets secondaires mais avec, cependant un « plus », magistral, celui d'aider, dans le cas du Parkinson, la remontée étiologique (causale), comme pour l'hypoglycémie « sucrée » au glucose, du taux de ces 2 hormones, 6-méthoxy-harmalan et Valentonine d'origine pinéale du cerveau, à un niveau sanguin normalisé.

Dans la logique coercitive - actuelle - de l'Administration face à ces patchs, pourrait-on craindre bientôt qu'un non médecin, sachant de quoi il retourne chez son conjoint, se rendant dans la grande surface du coin chercher ces bonbons de « La Pie qui chante », ne soit lui aussi, peut-être, passible de poursuites pour exercice illégal de la médecine ?

Illustrons encore par quelques cas de démarches similaires à d'autres étages du corps humain pour faire ouvrir les esprits à l'entendement, chassons ces pétitions de principe, trait assez français, rappelez-vous la déclaration d'un politique, l'ex-Premier Ministre Fabius, déclarant à l'époque, au journal de 20h, que le pot catalytique (contre les particules) n'était pas nécessaire ; plus loin en arrière, l'histoire de ce malheureux Docteur Cournand, Prix Nobel de Médecine...aux USA ! où il avait dû s'expatrier pour se faire entendre suite à la levée de boucliers lorsqu'il voulut promouvoir le cathétérisme cardiaque (à Lyon notamment).

A travers les décennies, en final, cette remarquable technique conduira à la transplantation du cœur, ou encore, plus près de nous dans le temps, citons les

difficultés rencontrées par le Professeur Cribier de Rouen, inventeur d'une valve cardiaque implantable - prothèse aortique - par voie cutanée, artérielle, de procédure élégante et légère (ensuite déployée au site, dans des mains hautement entraînées) : réduction du temps et du choc opératoires, des risques avec en prime, une sortie écourtée de l'hôpital et un moindre coût. Finit l'ouverture du thorax, du cœur, la lourdeur chirurgicale, les risques...

Revenons à notre sujet, celui des glandes endocrines (productrices d'hormones dont le 6-méthoxy-harmalan et la Valentonine) qui nous concernent. L'Est de la France, par son éloignement de la mer comptait, il y a quelques générations encore, dans des villages vosgiens, un taux nettement plus élevé que la moyenne nationale, de retardés mentaux (myxoédémateux), malheureux qualifiés alors parfois dans les manuels d'auteurs indéliçats « d'idiots du village » s'agissant de malades victimes de leur carence d'origine exogène (extérieure) en iode. Maintenant les gens bougent, voyagent, se nourrissent plus sainement, sont mieux dépistés ; ce fléau a disparu. Mais, à l'époque, aurait-on envoyé les gendarmes à un médecin par ce qu'il aurait, pour corriger cette déficience hormonale par carence en iode, recommandé pour la cuisine, la consommation de sel d'aspect gris-sale mais riche en sels minéraux de la mer, en iode surtout, propre à la consommation ? C'est, ici, le procès de l'évêque Cauchon qui envoya Jeanne d'Arc au bûcher sur la base de trois mots écrits sur un bout de papier.

Une remarque dernière aux quelques microcéphales ayant trempé leur plume dans un encrier de venin dénonçant l'endroit de la réunion de nos malades, de leurs

proches concernés, comme repoussant, pensez-donc, une abbaye tenue par des (quelques) religieuses (âgées). Sans doute, dans les bordels (mot de la bouche du Président) que certains d'entre eux fréquentent peut-être, les dames sont-elles, je l'imagine, moins âgées ? Et, oser « tarifer bas », est-ce du prosélytisme déguisé (n'y aurait-il que les gens aisés qui auraient le « privilège » d'être souffrants et aux ressources illimitées ?) - à leurs hôtes, dans leur gîte, un lit propre. Nul doute que cette organisation décriée a naïvement échappé à celle d'un manager de réunions fines avec discrétion et complicité assurées, par cette même petite presse. Arrêtons. Scandale ? Pendant le séjour, de prosélytisme : aucun. Il n'y était question que des maladies neuro-dégénératives. Ces malades dépendants - confusion journalistique volontaire, pour sûr, avec le mot pèlerins - leur accompagnant ou proche, se firent expliquer ces complexes maladies neurologiques par un Professeur de Pharmacie à la Faculté, formateur de plusieurs générations de pharmaciens, doit-on le répéter ? au sens pédagogique véritable permettant à l'assistance d'accéder, par son approche claire, simple, concise, à la portée de son auditoire, à ce problème si complexe des lésions neuro-dégénératives cérébrales. La petite flamme d'espoir tant attendue dans notre tunnel mental, apparut enfin à notre conscience, depuis 1994 elle n'attendait qu'à se montrer.

Mon témoignage propre? il est celui d'un médecin spécialiste certes retraité mais traitant de son épouse, époux aidant- principal depuis 2007, jour et nuit depuis 2 ans, avec ses 85 ans, qui assure sa survie, victime de la maladie d'un Parkinson aggravé, ne pouvant plus ni marcher, ni se tenir debout, ni parler, ni avaler, nourrie par sonde abdominale (gastrostomie), sous oxygène à la demande - aidée d'infirmières, d'aides-soignantes et autres personnes dévouées, pour lesquelles

nous pouvons leur dire, nous, les familles touchées, un mot de grande reconnaissance, élargie à notre mère Nation, modèle dans ce domaine.

Au bout d'une douzaine d'années de souffrance, mon vécu utile ? Le reproche envers certains, qui, en toute cruelle maladresse naïve vous déclarent, devant le, la malade, certes qui a les yeux fermés mais entend et comprend au-delà de toutes ses paralysies, « elle ne pourra plus monter dans sa chambre » ou « la semaine prochaine se sera terminé » ou encore, d'une veuve, récente « avec mon mari, à la fin c'était pareil ». Tristes, inutiles consolations anticipées.

Mais, avant tout, restons positifs avec le grand espoir qui s'est levé, il ne dépend plus que de l'AMM, déjà pour les 400 candidats volontaires qui ont fait l'Essai : il est positif, concluant, le patch n'induit aucune dépendance, aucune intoxication ; ce patch, ces 400 volontaires le réclament. Accordez-leur, accordez-nous, SVP, enfin, pour raison humanitaire, cette autorisation, naturellement sous suivi médical maintenu.

Notre esprit critique doit sortir du brouillard soporifique dont nous sommes intoxiqués depuis des décennies. Réveillons-nous, s'est-on posé 3 questions simples, d'évidence ?

1) le traitement par la dopamine a-t-il jamais guéri un malade ?

2) le traitement par la dopamine a-t-il jamais arrêté le « génie » évolutif de la maladie, définitivement ?

3) l'augmentation régulière des doses de dopamine aggrave-elle ses effets toxiques secondaires ?

Sur ces plans, comme dirait notre « aide à la personne » :

« ce n'est pas le top »... Depuis des décennies, à qui profite le crime ?

Mais, Vous, responsables décisionnaires, le Droit de nous interdire d'espérer, voire même le Droit de rêver à une troisième voie thérapeutique adjacente, parallèle, d'Urgence, ce Droit ne Vous appartient pas, IL EST NOTRE DROIT ! Ne le détruisez pas ! Ne le tuez pas !

Dr. Rodolphe G[...], conjoint aidant-principal d'une grande malade du Parkinson, ne pouvant plus ni marcher, ni se tenir debout, ni parler, ni avaler, grabataire, alimentée par une sonde sur gastrostomie, sous oxygène à la demande.

** Document reçu par email le 31 octobre 2019. Toutes les données personnelles du document original ont été masquées pour des raisons de confidentialité (remplacé par « [...] »)*